



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 11

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin 2026
le Conseil municipal de la Commune de RAMASSE

dûment convoqué à la date du : 29/05/2026, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie, sous la présidence de Christian PASSAQUET, Maire

Présents : Mmes et Mrs. BORGET Jean-Pierre., BUIRET Christiane., DEULCEUX Rémi., FONTANAY Thierry., LAURENT Christine, LOISY Sylvie, MORELLET Damien, PASSAQUET Christian., PORRIN Michel. ; TERRAILLON Céline

Absente excusée : Emeline Grazioli a donné procuration à BUIRET Christiane

Secrétaire de séance : MORELLET Damien

N° 2026-05-03

OBJET : *Autorisation de signature pour l'adhésion au service paie du Centre de gestion de l'Ain*

EXPOSE : Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal, que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain propose une prestation Paies Informatisées.

L'objectif de cette mission facultative est d'aider les collectivités dans les différents travaux liés à la confection des paies (rémunérations ou indemnités) par la mise en commun de moyens techniques.

Cette mission facultative présente de nombreux avantages : suivi de la réglementation en vigueur et application des nouveaux textes dès leur parution, confection des salaires et des états nécessaires, réalisation des déclarations annuelles des salaires, simulations de salaire, éditions diverses.

Eu égard à l'importance et à la complexité des questions touchant aux rémunérations, il est proposé aux membres du conseil municipal, communautaire de solliciter le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain pour cette prestation et d'autoriser à cette fin le Maire, à conclure la convention correspondante. Le détail des prestations réalisées est joint à ladite convention de façon à permettre des prises de décision rapides.

LE CONSEIL MUNICIPAL

sur le rapport de Monsieur le maire de l'objet de la délibération proposée

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

DECIDE

- de demander le bénéfice de la prestation de paies informatisées proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain
- d'autoriser Monsieur, le Maire, à conclure la convention correspondante avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain annexée à la présente délibération,
- de prévoir les crédits correspondants au budget de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus

Pour Copie Conforme,

Le Maire Christian PASSAQUET

Le secrétaire de séance Damien MORELLET



Accusé de réception en préfecture
001-210103172-20260605-2026-05-03-DE
Date de télétransmission : 31/07/2026
Date de réception préfecture : 31/07/2026